

## Le 7 décembre 2020

Session ordinaire du conseil municipal de Notre-Dame-de-Stanbridge À **HUIS CLOS** le septième jour du mois de décembre 2020 à 19 h 30 sous la présidence du maire Daniel Tétreault, sont présents les conseillères et conseillers : Carole Dansereau, Micheline Dufour, Jean-Pierre Morlot, Roger Santerre et Robert Gaboriault, tous membres du dit conseil et formant quorum.

La conseillère Ginette Simard Gendreau est absente.

La directrice générale et secrétaire-trésorière Suzanne Marcoux est présente.

Aucun public - assemblée à huis clos enregistrée sur plateforme zoom.

Le maire ouvre la séance à 19 h 30.

**171-20**

**Adoption de l'ordre du jour**

Proposé par Carole Dansereau

Appuyé par Roger Santerre

ET RÉSOLU :

Que l'ordre du jour soit adopté tel que lu, en laissant le varia ouvert.

**\*ADOPTÉ\***

**172-20**

**Adoption avec dispense de lecture du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 2 novembre 2020**

Proposé par Micheline Dufour

Appuyé par Robert Gaboriault

ET RÉSOLU :

Que le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 2 novembre 2020 soit adopté tel que rédigé.

**\*ADOPTÉ\***

**Correspondance :**

**173-20**

**Participation financière à la Coopérative de soutien à domicile du Pays des Vergers**

Proposé par Carole Dansereau

Appuyé par Jean-Pierre Morlot

ET RÉSOLU :

Que le Conseil autorise le versement d'une contribution au montant de 275 \$ à la Coopérative de soutien à domicile du Pays des Vergers.

**\*ADOPTÉ\***

*Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits seront suffisants aux fins de la présente dépense;*

**174-20**

**Don pour la Guignolée du CABBE**

Proposé par Roger Santerre

Appuyé par Jean-Pierre Morlot

ET RÉSOLU :

Que le Conseil autorise le versement d'un don au montant de 200 \$ pour la Guignolée du CABBE.

**\*ADOPTÉ\***

*Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits seront suffisants aux fins de la présente dépense;*

*La directrice générale dépose le registre public des déclarations faites par les élus relatives aux dons, aux marques d'hospitalité ou aux autres avantages qu'ils ont reçus dans le respect des règles du code d'éthique et dont la valeur excède celle fixée par le conseil, laquelle valeur ne peut être supérieure à 200 \$.*

*Dépôt du rapport financier du mois de novembre 2020.*

**175-20**

**Comptes à payer**

Proposé par Micheline Dufour

Appuyé par Roger Santerre

ET RÉSOLU que le paiement des comptes suivants soient approuvés :

Cotisations employeur fédérales (octobre) payé	1 110,93
Cotisations employeur provinciales (octobre) payé	3 314,29
Élus	4 545,11
Directrice générale, inspecteur en voirie, agente de bureau (4 semaines) payé	9 882,20
Pompiers	2 930,99
Daniel Tétreault (remboursement km)	120,00
Serge Harbec (Achat Ph mètres échantillonnage site de traitement)	237,59
Petite caisse (paniers Noël) payé	350,00
Petite caisse (déchetuse, paniers, crochets collant lumières, envoi recommandé, Bâche, râteau)	294,75
Régie intermunicipale (enfouissement octobre: ordures 12,13 T et compostage 12,06 T) payé	1 783,18
Régie intermunicipale (enfouissement novembre: ordures 10,16 T et compostage 7,38 T)	1 324,27
Sani-Éco (recyclage octobre 4,07 T) payé	327,57
Bell mobilité (cellulaire) payé	19,49
Hydro-Québec (éclairage public) payé	273,85
Hydro-Québec (site de traitement) payé	1 154,01
Vidéotron(caserne) payé	82,46
Télébec (site de traitement) payé	86,24
Vidéotron (Hôtel de Ville et postes de pompage) payé	249,60
Postes Canada (Ami novembre 2020)	38,66
Copicom (contrat photocopieur août à novembre)	414,74
Transport Hanigan (déneigement+ chemins municipaux et MTQ, 1er versement de 5)	21 746,22
Déneigement Cloutier (déneigement H de V, accès gar. mun.,caserne, 2 bornes sèches 1/2)	1 724,63
Ferme Macy Ridge-Sylvain Duquette (déneigement 1 borne sèche, 1/2)	143,72
Chauffage P.Gosselin (huile à chauffage 174,4 litres caserne & réparation fournaise)	438,66
Vox avocates (Honoraires professionnels dossier 0174-48-087 / site de traitement)	12 058,52
Vox avocates (Honoraires professionnels dossiers divers)	1 058,05
Ministère des Affaires municipales (remboursement trop perçu sur la compensation école primaire)	1 070,00
Groupe Guérin (sel adoucisseurs+ lampe pour UV 3 mois)	158,63
Aréo Feu Ité (Achat 2 paires de bottes, ruban jaune et cône) payé	1 048,32
L'Homme & fils (Gants, attaches, crochets)	42,89
Orizon Mobile (clip motorola)	24,14
Pagenet du Canada inc.(pagettes service incendie)	61,75
Communications Plus (location temps d'antenne, 1 mois)	87,38
MRC Brome Missisquoi (15 arbustes)	21,00
Atelier Mathieu Forgues (T-Bar 54" pour arbustes)	30,34
Martech inc. (panneaux de signalisation Parc des pionniers)	129,23
Isabelle Loignon (Formation pour les pompiers / 2ème partie risques psychologiques)	480,00
Pronet (Nettoyant à plancher et seau essoreuse/ salle communautaire)	118,79
John Deere Financial (huile et filtres véhicules incendie)	115,14
Fernand Tougas (entretien véhicules service incendie et tracteur voirie)	285,00
Marché Gendreau (essence SSI, essence voirie, articles paniers Noël, café)	707,43
Aquatech (Exploitation site de traitement octobre) payé	1 575,16
Aquatech (Exploitation site de traitement novembre plus formation Serge)	1 830,98
Groupe Environex inc. (analyses eaux usées 2 mois)	301,24
Charles Lussier Géographe (entretien et plantation d'arbres dans les Parcs municipaux 2020)	599,02
Rona inc (Lumières Noël, minuteriers, balai à neige, extensions, adaptateur, gants)	315,64
Outillage Rioux (Gant pvc et casque jaune visière voirie)	124,95
Ville de Bedford (collectes matières résiduelles et du verre novembre 2020)	5 146,84
Ecole Saint-Joseph, Notre-Dame-de-Stanbridge (Contribution projet récupération)	99,90
Tetra Tech QI inc. (honoraires assistance technique étude remplacement site de traitement)	747,34
Librairie moderne (Achat livres pour la bibliothèque municipale)	2 224,86
Papeterie Coupal (papier 8,5x11 et 8,5x14)	142,75
Mécanique Laco inc. (remplacement pneus arrière tracteur)	555,68

Centre Mécanique Laverdière (réparation essuis glace tracteur)	50,59
Claude et François Phénix et fils inc. (réparations luminaires)	155,22
Pompex inc. (Réparation et installation pompe site de traitement)	2 310,66
Groupe Palladium (Service prévention incendie 2021 / 1er paiement 25%)	1 816,60
Gestim inc. (service d'inspection- Permis et certificats)	942,80
	<b>89 030,00</b>

*Je soussignée certifie par les présentes sur mon serment d'office qu'il y a les fonds disponibles pour les fins pour lesquelles ces dépenses sont projetées au budget 2020.*

**\*ADOPTÉ\***

**176-20**

**Refinancement de l'emprunt 327-09 – Adjudication 2020**

Date d'ouverture :	7 décembre 2020	Nombre de soumissions :	3
Heure d'ouverture :	10 h	Échéance moyenne :	4 ans et 5 mois
Lieu d'ouverture :	Ministère des Finances du Québec	Date d'émission :	14 décembre 2020
Montant :	904 600 \$		

ATTENDU QUE la Municipalité de Notre-Dame-de-Stanbridge a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique « Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal », des soumissions pour la vente d'une émission de billets, datée du 14 décembre 2020, au montant de 904 600 \$;

ATTENDU QU'à la suite de l'appel d'offres public pour la vente de l'émission désignée ci-dessus, le ministère des Finances a reçu trois soumissions conformes, le tout selon l'article 555 de la Loi sur les cités et les villes (RLRQ, chapitre C-19) ou l'article 1066 du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1) et de la résolution adoptée en vertu de cet article.

**1 -BANQUE ROYALE DU CANADA**

49 400 \$	1,47000 %	2021
50 200 \$	1,47000 %	2022
51 000 \$	1,47000 %	2023
51 900 \$	1,47000 %	2024
702 100 \$	1,47000 %	2025

Prix : 100,00000

Coût réel : 1,47000 %

**2 -FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.**

49 400 \$	0,60000 %	2021
50 200 \$	0,70000 %	2022
51 000 \$	0,90000 %	2023
51 900 \$	1,05000 %	2024
702 100 \$	1,20000 %	2025

Prix : 98,42600

Coût réel : 1,52878 %

**3 -CAISSE DESJARDINS DE LA POMMERAIE**

49 400 \$	2,44000 %	2021
50 200 \$	2,44000 %	2022
51 000 \$	2,44000 %	2023
51 900 \$	2,44000 %	2024
702 100 \$	2,44000 %	2025

Prix : 100,00000

Coût réel : 2,44000 %

ATTENDU QUE le résultat du calcul des coûts réels indique que la soumission présentée par la firme BANQUE ROYALE DU CANADA est la plus avantageuse;

Il est proposé par Robert Gaboriault  
Appuyé par Jean-Pierre Morlot  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QUE la Municipalité de Notre-Dame-de-Stanbridge accepte l'offre qui lui est faite de BANQUE ROYALE DU CANADA pour son emprunt par billets en date du 14 décembre 2020 au montant de 904 600 \$ effectué en vertu des règlements d'emprunts numéros 327-09. Ces billets sont émis au prix de 100,00000 pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série **cinq (5) ans**;

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvements bancaires préautorisés à celui-ci.

**\*ADOPTÉ\***

**177-20**

### **Refinancement de l'emprunt 327-09 -Concordance et courte échéance**

ATTENDU QUE, conformément aux règlements d'emprunts suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Municipalité de Notre-Dame-de-Stanbridge souhaite emprunter par billets pour un montant total de 904 600 \$ qui sera réalisé le 14 décembre 2020, réparti comme suit :

<b>Règlements d'emprunts #</b>	<b>Pour un montant de \$</b>
327-09	688 300 \$
327-09	216 300 \$

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier les règlements d'emprunts en conséquence;

ATTENDU QUE, conformément au 1<sup>er</sup> alinéa de l'article 2 de la Loi sur les dettes et emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D-7), pour les fins de cet emprunt et pour les règlements d'emprunts numéros 327-09, la Municipalité de Notre-Dame-de-Stanbridge souhaite réaliser l'emprunt pour un terme plus court que celui originellement fixé à ces règlements;

Il est proposé par Robert Gaboriault  
Appuyé par Roger Santerre  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE les règlements d'emprunts indiqués au 1<sup>er</sup> alinéa du préambule soient financés par billets, conformément à ce qui suit :

1. Les billets seront datés du 14 décembre 2020 ;
2. Les intérêts seront payables semi-annuellement, le 14 juin et le 14 décembre de chaque année ;
3. Les billets seront signés par le (la) maire et le (la) secrétaire-trésorier(ère) ou trésorier(ère);
4. les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit :

<b>2021.</b>	<b>49 400 \$</b>	
<b>2022.</b>	<b>50 200 \$</b>	
<b>2023.</b>	<b>51 000 \$</b>	
<b>2024.</b>	<b>51 900 \$</b>	
<b>2025.</b>	<b>52 800 \$</b>	<b>(à payer en 2025)</b>
<b>2025.</b>	<b>649 300 \$</b>	<b>(à renouveler)</b>

QUE, en ce qui concerne les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2026 et suivantes, le terme prévu dans les règlements d'emprunts numéros 327-09 soit plus court que celui originellement fixé, c'est-à-dire pour un terme de **cinq (5) ans** (à compter du 14 décembre 2020), au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt;

**\*ADOPTÉ\***

**178-20 Refinancement de l'emprunt 327-09 – Signatures autorisées**

Proposé par Carole Dansereau

Appuyé par Micheline Dufour

ET RÉSOLU :

Que le maire et/ou la directrice générale soient autorisés à signer tous les documents en lien avec le renouvellement de l'emprunt 327-09 du 14 décembre 2020.

**\*ADOPTÉ\***

**179-20 Entente intermunicipale avec la Ville de Bedford pour la collecte des matières résiduelles**

Attendu qu'une entente avec la Ville de Bedford a été signée en 2018 pour la fourniture de service de collecte et de transport des matières résiduelles pour un terme de 2 ans;

Attendu que la Ville de Bedford a toujours les ressources nécessaires afin d'offrir le service de collecte et de transport des matières résiduelles;

Attendu que la municipalité a reçu un projet d'entente intermunicipale pour l'année 2021 de la Ville de Bedford qui se renouvellera automatiquement par périodes successives de 1 an;

Attendu que les modifications aux fréquences de collecte pour les ordures, recyclages et les matières organiques seront à raison de deux fois par mois à compter de janvier 2021;

Attendu que la formule de répartition du coût des services sera comme suit (prix par unité d'occupation) : Ordures ménagères quatre-vingt (80) dollars, matières recyclables quatre-vingt-dix (90) dollars et les matières organiques soixante (60) dollars;

Il est proposé par Micheline Dufour

Appuyé par Jean-Pierre Morlot

ET RÉSOLU :

D'accepter le projet d'entente intermunicipale de la Ville de Bedford, tel que présenté.

D'autoriser le maire et la directrice générale à la signature de l'entente.

**\* ADOPTÉ\***

*Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense*

**180-20 Offre de service de la firme Aquatech pour une assistance technique à l'exploitation des ouvrages d'assainissement des eaux usées**

Proposé par Jean-Pierre Morlot

Appuyé par Robert Gaboriault

ET RÉSOLU :

D'accepter la proposition d'Aquatech pour une assistance technique pour l'exploitation des ouvrages d'assainissement des eaux usées, selon les besoins et les demandes de la Municipalité à un tarif sur base horaire.

**\*ADOPTÉ\***

*Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits seront suffisants aux fins de la présente dépense;*

**181-20 Offre de service de la firme Tetra Tech pour l'inspection des ponceaux et routes**

Considérant l'offre de service, no 43656TT (10OSV), de Tetra Tech pour les services d'inspection des ponceaux ainsi que pour l'évaluation de la surface de roulement de deux routes, soit le rang St-Edouard et le chemin des Rivières;

Il est proposé par Carole Dansereau  
Appuyé par Micheline Dufour  
ET RÉSOLU :

D'accepter l'offre de service no 43656TT (10OSV) de Tetra Tech pour l'inspection des ponceaux et l'évaluation de la surface de roulement de deux routes, soit le rang St-Edouard et le chemin des Rivières au montant de 7 450 \$ plus les taxes applicables.

D'autoriser la directrice générale à la signature de tous documents relatifs à ce contrat.

**\*ADOPTÉ\***

*Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits seront suffisants aux fins de la présente dépense;*

**182-20**

**Soumissions pour l'acquisition d'un camion Transit pour la voirie**

Considérant que la Municipalité a fait un appel de proposition sur invitation à deux concessionnaires, soient Deragon Ford et Dupont Ford, pour l'acquisition d'un camion Transit;

Il est proposé par Robert Gaboriault  
Appuyé par Roger Santerre  
ET RÉSOLU :

D'accepter l'offre de service de Dupont Ford, plus bas soumissionnaire, au montant de 37 795\$ plus les taxes applicables.

D'autoriser la directrice générale à la signature de tous documents relatifs à ce contrat.

**\*ADOPTÉ\***

*Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits seront suffisants aux fins de la présente dépense;*

**183-20**

**Soumission pour l'acquisition d'une remorque dompeur**

Proposé par Carole Dansereau  
Appuyé par Roger Santerre  
ET RÉSOLU :

D'accepter l'offre de service des Remorques Laroche, pour l'acquisition d'une remorque dompeur au montant de 9 575 \$ plus les taxes applicables, incluant l'option du cadenas et des deux rampes d'embarquement.

D'autoriser la directrice générale à la signature de tous documents relatifs à ce contrat.

**\*ADOPTÉ\***

*Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits seront suffisants aux fins de la présente dépense;*

**184-20**

**Embauche d'un pompier volontaire pour le service incendie**

Considérant les recommandations du directeur du service de sécurité incendie;

Il est proposé par Robert Gaboriault  
Appuyé par Jean-Pierre Morlot  
ET RÉSOLU :

D'embaucher M. Pier-Olivier Lemaire comme pompier volontaire au sein de la brigade du service de sécurité incendie de Notre-Dame-de-Stanbridge.

L'embauche sera définitive après une période de probation de six mois. La formation ne débutera qu'après cette période et une entente devra être signée.

**\*ADOPTÉ\***

*Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits seront suffisants aux fins de la présente dépense;*

**185-20**

**Demande au pacte rural par le CDS pour le jardin intergénérationnel**

Proposé par Micheline Dufour  
Appuyé par Robert Gaboriault  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que les membres du conseil appuient le Comité Développement Stanbridgeois dans sa demande de subvention au pacte rural de Brome Missisquoi au montant de 6000 \$ pour le jardin intergénérationnel.

La municipalité de Notre-Dame-de-Stanbridge s'engage à contribuer financièrement pour ce projet pour un montant de 1 500\$.

**\*ADOPTÉ\***

*Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense.*

**186-20**

**Demande de versement de la contribution du Comité des Loisirs de Notre-Dame**

Considérant la demande du Comité des Loisirs de Notre-Dame pour le versement de la contribution 2020 de la Municipalité, au montant de 4 000 \$ pour l'acquisition de tables;

Il est proposé par Carole Danserau  
Appuyé par Jean-Pierre Morlot  
ET RÉSOLU :

D'autoriser le versement de la contribution 2020 de la Municipalité, au Comité des Loisirs de Notre-Dame au montant de 4 000 \$ pour l'acquisition de nouvelles tables.

De demander au Comité des Loisirs de fournir à la Municipalité une copie de la facture de l'achat des tables.

**\*ADOPTÉ\***

*Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense.*

**187-20**

**Calendrier 2021 des séances ordinaires du conseil municipal et lieu de ces séances**

Attendu que l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

Il est proposé par Roger Santerre  
Appuyé par Micheline Dufour  
ET RÉSOLU :

QUE le calendrier, ci-après, relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2021 soit adopté :

Les lundis : • 11 janvier • 1 février • 1 mars • 3 mai • 7 juin • 5 juillet •  
• 9 août • 4 octobre • 1 novembre • 6 décembre

Les mardis : • 6 avril • 7 septembre

QUE l'heure des séances soit fixée à 19h30;

QUE les séances soient tenues dans la salle du conseil ou dans la salle communautaire, en cas de grande affluence, à l'Hôtel de ville au 900 rue Principale, Notre-Dame-de-Stanbridge;

QU'UN avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la directrice générale et secrétaire-trésorière, conformément à la Loi qui régit la municipalité.

**\*ADOPTÉ\***

**188-20**

**Nomination d'un maire suppléant pour la période du 8 décembre 2020 au 6 décembre 2021**

Proposé par Jean-Pierre Morlot  
Appuyé par Roger Santerre  
ET RÉSOLU :

De nommer la conseillère Carole Dansereau comme maire suppléant pour 1 année soit jusqu'au 6 décembre 2021.

Advenant la non-disponibilité de Mme Dansereau, le conseiller Roger Santerre sera le deuxième remplaçant.

En l'absence du maire, le maire suppléant a l'autorisation de signer les chèques et il a le mandat de remplacer le maire lors des rencontres où sa présence est requise entre autres celles de la MRC Brome-Missisquoi.

**\*ADOPTÉ \***

**Le maire attribue la responsabilité des dossiers de la façon suivante :**

**Carole Dansereau** : Développement de la municipalité, représentante du Conseil au CDS;  
Relation avec l'école primaire Saint-Joseph, Patrimoine. Politique familiale et MADA;

**Ginette Simard Gendreau** : Politique familiale et MADA, représentante du Conseil au Comité MADA Bedford et Région;

**Micheline Dufour** : Loisirs et Culture, bibliothèque municipale, représentante du Conseil au Comité des Loisirs Notre-Dame;

**Roger Santerre** : Voirie et cours d'eau;

**Jean-Pierre Morlot** : Environnement et Hygiène du milieu, Substitut en urbanisme;

**Robert Gaboriault** : Sécurité publique, Sécurité civile, Service de sécurité incendie.

**Daniel Tétreault**, responsabilités dédiées au maire : Administration, finances et ressources humaines, Planification stratégique de développement, Urbanisme, Patrimoine.

La levée de l'assemblée est demandée par Micheline Dufour à 20 :42.

*Je, Daniel Tétreault, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*

Daniel Tétreault  
Maire

Suzanne Marcoux  
Secrétaire-trésorière